

## **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

### **RÉSOLUTION CAD-11963**

**Renouvellement de mandat à la direction  
du Département des sciences appliquées**

- ATTENDU** l'article 1.30 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** l'article 5 du règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directeurs de département;
- ATTENDU** la résolution CAD-11111 du Conseil d'administration relative à la nomination de M. Mohamed Bouazara à titre de directeur du Département des sciences appliquées;
- ATTENDU** la résolution CERC-8284 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de mandat à la direction du Département des sciences appliquées;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim concernant l'élection en vue du renouvellement de mandat à la direction du Département des sciences appliquées;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de M. Mohamed Bouazara à titre de directeur du Département des sciences appliquées, pour un deuxième mandat de deux (2) ans, débutant le 1<sup>er</sup> juin 2019 et se terminant le 31 mai 2021.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019